

Avis de vacance d'emploi d'un sous-directeur adjoint

Un emploi de sous-directeur adjoint est susceptible d'être vacant à l'administration centrale du ministère de l'intérieur.

Cet emploi est affecté au service de l'achat, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'intérieur (SAILMI), au sein duquel le titulaire de ce poste exerce les fonctions de sous-directeur adjoint de l'innovation et de la prescription et du bureau de l'innovation et de la prescription.

Le sous-directeur adjoint de l'innovation et de la prescription et du bureau de l'innovation et de la prescription exerce les missions prévues à l'article 3 de l'arrêté relatif aux missions et à l'organisation du service de l'achat, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'intérieur (SAILMI).

Cet emploi est à pourvoir dans les conditions prévues par le décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'Etat modifié (articles 4 à 7 notamment).

Missions principales

Le SAILMI est chargé, pour le compte de la direction de l'évaluation de la performance, de l'achat, des finances et l'immobilier, de concevoir les équipements des forces de sécurité intérieure, des radars, des solutions SIC, de la fourniture des prestations générales et de l'immobilier en liaison avec les directions opérationnelles et services, de mettre en place les supports juridiques nécessaires à l'acquisition et d'optimiser la gestion des produits. Il anime la chaîne logistique territoriale des SGAMI et des régions de gendarmerie. Force de proposition et de mise en œuvre, le SAILMI pilote les travaux de mutualisation des produits entre les différentes directions.

Responsabilités

Le sous-directeur adjoint assure le recueil des expressions des besoins exprimés par les directions et services opérationnels, les exploite puis les présente pour validation aux responsables de programme avant mise en œuvre de la partie technique relative à la procédure d'achat. Il accompagne les directions et services dans la rédaction du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) en s'assurant de l'analyse de la valeur. Il définit les normes de gestion et d'entretien des matériels dont il a la charge. Conformément aux directives des responsables de programme. Le sous-directeur adjoint prépare, propose et met en œuvre la politique de réforme des matériels et de gestion des déchets. Dans son champ de compétence, il est l'interlocuteur de la filière industrielle. Il effectue les recettes qualitatives et quantitatives des matériels. Il peut, en liaison avec les services utilisateurs, déléguer cette tâche aux établissements centraux, aux services territoriaux ou aux régions de gendarmerie. Il met en œuvre les partenariats avec les organismes de recherche et assure la veille technologique, en liaison avec le service des technologies et des systèmes d'information. Il effectue des prestations de conseil, d'expertise et d'homologation pour le compte de tiers, dans le cadre de conventions. Il prend en charge le bureau de l'innovation et de la prescription en accompagnant les directions et services opérationnels (SIC, immobilier, etc.) à rédiger leur CCTP.

Profil du candidat recherché

Le candidat devra faire preuve :

- de qualités et d'expériences de très bon niveau dans le domaine du management pour l'animation d'une équipe d'origines multiples, à fonctions complexes et à forts enjeux ;
- de connaissances élevées en matière de technicités, de conceptions et être force de proposition;
- d'une expérience en matière de partenariat avec diverses administrations et partenaires privés le cas échéant ;
- de capacité d'écoute et d'analyse propres à lui permettre d'être force de proposition ;
- de réelles aptitudes au travail en équipe et en transversalité, ainsi que des qualités relationnelles avérées ;
- d'aptitudes à conduire le changement tout en assurant le suivi de projet et la continuité des services dans un contexte contraint en matière financière et de ressources humaines.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations centrales de l'Etat, les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française, au ministère de l'intérieur (secrétariat général, direction de la modernisation et de l'action territoriale, sous-direction du corps préfectoral et des administrateurs civils, place Beauvau, 75800 Paris), avec copie au chef du SAILMI.

Personne à contacter

M. Jean BOUVEROT, préfigurateur du SMA, téléphone : 01-86-21-60-01, jean.bouverot@interieur.gouv.fr